

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 10 mars 2021

Les avantages de la stratégie entourant le projet Horizon d'Empire se reflètent dans les solides résultats financiers obtenus au troisième trimestre de l'exercice 2021

Sommaire du troisième trimestre

- Les ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant, ont augmenté de 10,7 %
- Le résultat par action s'est établi à 0,66 \$, soit une hausse de 47 %, alors qu'il s'était établi à 0,45 \$ à l'exercice précédent
- Le projet de croissance Horizon se poursuit comme prévu
- Les ventes en ligne ont affiché une croissance d'environ 315 %
- Ouverture confirmée pour 37 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien; 23 magasins actuellement ouverts
- Des actions d'une valeur de 100 M\$ ont été rachetées à ce jour

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 30 janvier 2021. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 176,3 M\$ (0,66 \$ par action), en comparaison de 120,5 M\$ (0,45 \$ par action) l'an dernier.

« L'augmentation de notre part de marché et de notre marge brute envoie un message fort – la force sous-jacente que nous avons développée chez Empire et la discipline de l'équipe qui met en œuvre le projet Horizon portent leurs fruits », a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire. « Les progrès considérables que nous avons réalisés dans le domaine de l'analyse avancée nous permettront de proposer une valeur ajoutée intéressante à nos clients. Nos activités opérationnelles et de mise en marché surpassent de loin ce qu'elles étaient il y a quatre ans. J'attribue notre succès aux efforts ciblés que nous déployons et à la rigueur dont nous faisons preuve dans la mise en œuvre de notre stratégie, tout en respectant nos valeurs. »

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$
Ventes	7 018,7 \$	6 395,2 \$	623,5 \$	21 348,3 \$	19 575,8 \$	1 772,5 \$
Profit brut ¹⁾	1 803,9	1 557,7	246,2	5 403,6	4 813,8	589,8
Bénéfice d'exploitation	320,4	235,0	85,4	1 004,5	787,5	217,0
BAIIA ¹⁾	533,5	426,9	106,6	1 629,4	1 364,6	264,8
Bénéfice net ²⁾	176,3	120,5	55,8	529,6	405,7	123,9

Résultat par action, après dilution

RPA ²⁾³⁾	0,66 \$	0,45 \$	0,21 \$	1,96 \$	1,49 \$	0,47 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,1	270,6		269,7	272,0	
Dividende par action	0,13 \$	0,12 \$		0,39 \$	0,36 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020
Marge brute ¹⁾	25,7 %	24,4 %	25,3 %	24,6 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,6 %	6,7 %	7,6 %	7,0 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	8,9 %	1,0 %	8,2 %	1,2 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	10,7 %	0,8 %	10,1 %	1,7 %
Taux d'impôt effectif	26,4 %	27,4 %	27,6 %	26,6 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

3) Résultat par action (« RPA »).

À compter du premier trimestre de l'exercice 2021, et pour les périodes de comparaison, le bénéfice d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les données connexes auparavant présentées dans le communiqué de presse ont été retirées étant donné leur importance négligeable.

COVID-19

Les répercussions du nouveau coronavirus (la « COVID-19 » ou la « pandémie ») sur la Société ont commencé à se faire sentir en février 2020 : les autorités gouvernementales ont imposé différents niveaux de restrictions et les Canadiens ont été encouragés à mettre en pratique les mesures de santé publique, telles que rester à la maison, pratiquer la distanciation sociale, porter le masque et recevoir la vaccination. Des protocoles de désinfection accrus ont continué d'être appliqués dans les magasins et dans les centres de distribution, la demande et les habitudes de consommation des consommateurs se sont transformées, et la volatilité a augmenté sur les marchés des capitaux.

La Société a réagi de façon proactive tout au long de cette période et réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. La direction a comme priorité d'assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des collectivités tout en maintenant une chaîne d'approvisionnement résiliente pour répondre aux besoins des Canadiens et pour soutenir les organismes de bienfaisance. La Société continue de consacrer des sommes supplémentaires aux produits et procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés en magasinant ou en travaillant dans les magasins. La direction surveille de près les répercussions de la pandémie sur la vente au détail d'aliments dans le monde et continue à se fonder sur les meilleures pratiques.

La direction s'attend à ce que le secteur des marchés de l'alimentation conserve une partie du pourcentage de la consommation qui a été dévié du secteur de la restauration et de l'hôtellerie vers le secteur des marchés d'alimentation. Les répercussions futures de la COVID-19 et des restrictions imposées par le gouvernement sont incertaines et dépendront d'une part de la durée et de l'étendue de la propagation du virus, ainsi que ses variants et, d'autre part, du déploiement réussi de la vaccination dans tout le pays.

La pandémie a modifié les habitudes d'achat en alimentation des Canadiens, qui magasinent moins souvent mais achètent en plus grande quantité. Bon nombre de clients recherchent un magasin d'alimentation qui leur offre une solution d'épicerie en ligne et qui comble leurs besoins pour les produits ménagers.

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les activités de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires croître de 315 % au troisième trimestre par rapport à l'exercice précédent.

Alors que le Canada et le reste du monde continuent de s'adapter à la situation actuelle sans précédent, il est trop tôt pour prévoir les ventes à moyen terme. La Société a commencé à reprendre le dessus depuis le moment où les activités d'approvisionnement ont été intensifiées dans les magasins. Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, la Société a enregistré une croissance de 18 % du chiffre d'affaires des magasins comparables, les ventes des magasins comparables hebdomadaires s'établissant dans une fourchette allant de (1 %) à 52 %. Les comportements d'achat des consommateurs ont évolué tout au long de la pandémie de COVID-19. Pour cette raison, la comparaison des ventes du quatrième trimestre et de celles de la période correspondante de l'exercice précédent sera moins significative, car elle ne donnera pas une indication complète du rendement sous-jacent. Au cours des cinq premières semaines du quatrième trimestre, la croissance des ventes des magasins comparables de la Société, compte non tenu des ventes de carburant, s'est établie à 9 % par rapport à l'exercice précédent, croissance qui ne pourra probablement pas être soutenue tout au long du quatrième trimestre, étant donné les fortes ventes enregistrées l'an dernier en raison de la COVID-19.

Au cours du troisième trimestre, certains gouvernements provinciaux ont mis en place de nouvelles restrictions de confinement. La Société a introduit une prime de confinement temporaire pour les employés de première ligne des magasins et des centres de distribution des régions touchées. La prime de confinement pourrait également être introduite dans d'autres régions à mesure que des confinements imposés par le gouvernement seront mis en place. Le coût de ces primes sera fonction de la durée du confinement et du nombre de régions touchées.

Au cours du troisième trimestre, le coût de la prime de confinement et du maintien des mesures de sécurité et de désinfection a fait augmenter les frais de vente et charges administratives d'environ 19 M\$, compte tenu de la prime de confinement de 9 M\$. L'estimation initiale de la Société à l'égard de la prime de confinement, d'un montant maximal de 5 M\$, tenait compte uniquement du Manitoba et de certaines régions de l'Ontario. Le reste de l'Ontario et du Québec étant également en confinement, le coût réel a dépassé l'estimation. Selon les prévisions actuelles, le coût de la prime de confinement pour le quatrième trimestre est estimé à un maximum de 4 M\$. Au cours du quatrième trimestre, la Société devrait engager des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ (80 M\$ à l'exercice 2020) liés à la hausse du coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection, à la prime de confinement et aux autres coûts liés à la COVID-19.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2021, la Société prévoit également engager des frais de marketing accrus en raison du calendrier des initiatives en cours, y compris celle du parrainage de l'équipe olympique canadienne. Avec le retard des Jeux olympiques d'été de 2020 en raison de la COVID-19, les jeux tant d'été que d'hiver auront lieu au cours de l'exercice 2022, ce qui a reporté une partie des dépenses de marketing connexes au quatrième trimestre de l'exercice 2021.

Ventes

Les ventes du trimestre clos le 30 janvier 2021 ont augmenté de 9,7 %, en raison principalement de l'incidence de la COVID-19, des gains de parts de marché sur le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et de l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et de Farm Boy en Ontario. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution des ventes de carburant attribuable à la COVID-19 et par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo.

Profit brut

Le profit brut a augmenté de 15,8 % pour le trimestre clos le 30 janvier 2021, en raison principalement de la hausse des ventes.

La marge brute a augmenté pour passer à 25,7 % pour le trimestre, alors qu'elle s'était chiffrée à 24,4 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par l'utilisation des outils de maximisation promotionnelle et par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières.

Bénéfice d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 janvier 2021, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de la hausse du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes attribuable à l'incidence de la COVID-19 et de la hausse du profit brut, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des coûts de main-d'œuvre, y compris la prime de confinement, par la hausse des charges de rémunération pour les employés des magasins, des centres de distribution et de bureau, par l'augmentation des coûts de Voilà, par l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre des droits d'utilisation, par les charges associées à la fermeture et à la conversion de magasins dans le cadre de l'expansion en cours des magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et par les autres coûts liés à la COVID-19.

On s'attend à ce que les frais de vente et charges administratives soient plus élevés au quatrième trimestre de l'exercice 2021 comparativement à ceux de l'exercice précédent en raison des charges à payer pour la rémunération, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, du calendrier des dépenses de marketing et des coûts d'exploitation de Voilà, qui seront partiellement compensés par la baisse des coûts liés à la COVID-19.

Pour le trimestre, le bénéfice d'exploitation du secteur Placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), comme il est mentionné à la rubrique « Placements et autres activités ».

BAIIA

Pour le trimestre clos le 30 janvier 2021, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 533,5 M\$, contre 426,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 6,7 % à 7,6 %.

Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,4 % pour le troisième trimestre clos le 30 janvier 2021, contre 27,4 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé et le dernier trimestre a été semblable aux taux prévus par la loi.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020
Bénéfice net ¹⁾	176,3 \$	120,5 \$	529,6 \$	405,7 \$
RPA (après dilution)	0,66 \$	0,45 \$	1,96 \$	1,49 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	269,1	270,6	269,7	272,0

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Dépenses d'investissement

La Société a investi une somme de 207,1 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 30 janvier 2021 (106,4 M\$ à l'exercice 2020), qui a notamment été affectée aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes électroniques et à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien. Pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement devraient se situer entre 650 M\$ et 675 M\$, la moitié environ de ces investissements étant consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	579,1 \$	480,5 \$	1 297,3 \$	1 201,8 \$
Ajouter : produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et de la résiliation de contrats de location	24,0	85,5	64,0	166,3
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(143,7)	(133,8)	(376,8)	(395,6)
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(143,7)	(149,1)	(448,5)	(436,5)
Flux de trésorerie disponibles²⁾	315,7 \$	283,1 \$	536,0 \$	536,0 \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 30 janvier 2021 ont augmenté en raison principalement de la hausse du bénéfice en trésorerie, contrebalancée en partie par l'augmentation des impôts payés au cours du trimestre et par la baisse du produit de la sortie d'actifs.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$
Ventes	7 018,7 \$	6 395,2 \$	623,5 \$	21 348,3 \$	19 575,8 \$	1 772,5 \$
Profit brut	1 803,9	1 557,7	246,2	5 403,6	4 813,8	589,8
Bénéfice d'exploitation	300,4	217,3	83,1	971,5	723,5	248,0
BAIIA	512,8	409,1	103,7	1 595,6	1 300,4	295,2
Bénéfice net ¹⁾	163,5	108,3	55,2	515,6	358,4	157,2

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	Variation en \$
FPI Crombie	9,1 \$	6,9 \$	2,2 \$	20,9 \$	44,4 \$	(23,5) \$
Genstar	11,7	10,5	1,2	16,9	17,8	(0,9)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(0,8)	0,3	(1,1)	(4,8)	1,8	(6,6)
	20,0 \$	17,7 \$	2,3 \$	33,0 \$	64,0 \$	(31,0) \$

Pour le trimestre clos le 30 janvier 2021, le bénéfice tiré des placements et autres activités a augmenté en raison principalement du plus grand apport provenant de la quote-part du bénéfice d'exploitation du FPI Crombie et d'un profit à la vente d'un immeuble.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	30 janv. 2021	2 mai 2020	1 ^{er} févr. 2020 ¹⁾
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 280,7 \$	3 924,6 \$	3 771,1 \$
Valeur comptable par action ordinaire ²⁾	15,97 \$	14,51 \$	13,98 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 171,3 \$	1 675,2 \$	1 685,5 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 889,0 \$	5 266,2 \$	5 184,0 \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net ²⁾	59,5 %	60,2 %	62,7 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ²⁾³⁾	3,3 x	3,7 x	4,1 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts ²⁾⁴⁾	7,9 x	6,8 x	7,2 x
BAIIA pour les quatre derniers trimestres	2 157,2 \$	1 892,4 \$	1 664,7 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	273,2 \$	279,3 \$	231,8 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	14 962,4 \$	14 632,9 \$	13 972,9 \$
Total des passifs financiers non courants	7 169,9 \$	6 559,0 \$	6 554,7 \$

- 1) Le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres reflètent l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 Contrats de location au premier trimestre de l'exercice 2020.
- 2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 3) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- 4) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation de Sobeys Inc. (« Sobeys ») est demeurée inchangée par rapport au trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 9 mars 2021 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Dominion Bond Rating Service	BBB (faible)	Stable
Standard & Poor's	BBB-	Stable

La Société détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 30 janvier 2021, le solde de la facilité de crédit était de 73,3 M\$ (32,3 M\$ à l'exercice 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 30 janvier 2021, le solde de la facilité était de néant (néant à l'exercice 2020) et Sobeys avait émis 84,8 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (76,3 M\$ à l'exercice 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 4 novembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du deuxième trimestre.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier, le produit ayant servi à financer en partie l'acquisition de Farm Boy. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 10 décembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du troisième trimestre.

Orientation stratégique

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé sa nouvelle stratégie sur trois ans, le projet Horizon, un plan de croissance ambitieux axé sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société cible une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à i) une croissance des parts de marché et à ii) une discipline en matière de coûts et de marges.

Enregistrer une croissance des parts de marché

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario.

Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts au cours des trois dernières années grâce au projet Sunrise. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

Pour obtenir plus de précisions sur le projet Horizon, se reporter au rapport de gestion d'Empire pour le troisième trimestre clos le 30 janvier 2021.

MISE À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Farm Boy

L'acquisition de Farm Boy le 10 décembre 2018 a permis d'ajouter 26 magasins au réseau en Ontario, et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Au cours du trimestre, la Société a ouvert trois magasins, déduction faite d'une fermeture. La Société est en voie d'ouvrir huit nouveaux magasins au total au cours de l'exercice 2021, ce qui portera le nombre total de magasins à 38, y compris une relocalisation.

Près de deux ans après l'acquisition, la Société compte maintenant 42 magasins Farm Boy confirmés en Ontario :

- 36 magasins Farm Boy actuellement ouverts et en exploitation au 9 mars 2021
- 6 magasins Farm Boy qui devraient ouvrir leurs portes au cours du reste de l'année civile 2021, déduction faite d'une fermeture

FreshCo

Au cours de l'exercice 2018, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épiceries à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo. La Société compte maintenant 37 magasins confirmés sur 65 magasins prévus dans l'Ouest canadien – plus de la moitié de la cible initiale – et est en voie d'ouvrir comme prévu de 10 à 15 magasins FreshCo au cours de l'exercice 2021.

Du total des 37 magasins FreshCo dont l'ouverture a été confirmée :

- 23 magasins sont actuellement ouverts et en exploitation au 9 mars 2021 :
 - 16 en Colombie-Britannique
 - 4 en Saskatchewan
 - 3 au Manitoba
- 5 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours du reste de l'exercice 2021 :
 - 3 au Manitoba
 - 2 en Alberta
- 9 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2022 :
 - 7 en Alberta
 - 1 en Saskatchewan
 - 1 dans le nord de l'Ontario

Coûts de fermeture des magasins et de conversion

Au troisième trimestre clos le 30 janvier 2021, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de 16,4 M\$ (néant à l'exercice 2020) principalement liés à la conversion des magasins aux bannières Farm Boy et FreshCo.

Voilà

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne dans la RGT grâce à sa toute nouvelle plateforme de commerce électronique, *Voilà by Sobeys*. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado Group plc (« Ocado ») et remplit les commandes à partir de son centre de traitement des commandes automatisé situé à Vaughan, en Ontario. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes directement au domicile du client.

Le centre de traitement des commandes de Vaughan, qui dessert déjà la RGT et la région d'Hamilton, a récemment étendu sa zone de service pour inclure Barrie, Kitchener, Waterloo et Guelph. Les activités s'y déroulent comme prévu, et le centre obtient de solides résultats en matière de livraison dans les délais prévus et de traitement, et en matière de satisfaction et de fidélisation de la clientèle. Les volumes de commandes n'ont cessé d'augmenter chaque semaine depuis le lancement.

Le Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie ») a achevé la construction du deuxième centre de traitement des commandes Voilà à Montréal et Ocado travaille maintenant à la mise en place des installations intérieures. Le centre de traitement des commandes devrait être prêt à commencer à livrer aux clients au début de 2022. Ce deuxième centre de traitement des commandes permettra le lancement de *Voilà par IGA* dans les grandes villes du Québec et à Ottawa, en Ontario.

La Société accélère l'exécution de ses plans relatifs aux deux derniers centres de traitement des commandes de commerce électronique Voilà, ce qui lui donnera un total de quatre centres de traitement des commandes au Canada. Le troisième centre de traitement des commandes sera situé à Calgary et servira la majeure partie de l'Alberta. Le centre de traitement des commandes devrait commencer à livrer aux clients au cours du premier semestre de l'année civile 2023. Avec seulement quatre centres, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses en ligne des Canadiens.

Le 15 septembre 2020, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà et sert désormais des clients dans certains magasins de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta. La Société compte étendre ce service à des centaines de magasins aux quatre coins du pays au cours des prochaines années. La solution retenue repose sur la technologie d'Ocado et est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore de centre de traitement des commandes ou qui ne seront pas servis par un futur centre dans leur région.

Voilà a eu un effet de dilution de respectivement 0,04 \$ et 0,14 \$ après impôt sur le bénéfice par action pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice (0,01 \$ et 0,03 \$ à l'exercice 2020) et devrait avoir un effet de dilution d'environ 0,18 \$ après impôt pour l'exercice 2021 en entier (0,04 \$ à l'exercice 2020), ce qui comprend la totalité des coûts de la solution de cueillette en magasin implantée de façon accélérée dont ne tenaient pas compte les estimations initiales.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action sur les actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 avril 2021 aux actionnaires inscrits le 15 avril 2021. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 27 juin 2019, la Société a déposé, auprès de la Bourse de Toronto (« TSX »), un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 2,0 % des actions en circulation. Au 2 mai 2020, la Société avait racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A à un prix moyen pondéré de 33,36 \$, pour une contrepartie totale de 100,0 M\$.

Le 18 juin 2020, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant, auprès de la TSX, un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5,0 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3,0 % des actions de catégorie A en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2020 et doivent se terminer au plus tard le 1^{er} juillet 2021. La Société a l'intention de compléter son offre publique de rachat dans le cours normal des activités actuelle et de racheter jusqu'à 5,0 millions d'actions de catégorie A.

Le tableau qui suit présente l'activité de la Société liée au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le troisième trimestre clos le 30 janvier 2021 et depuis le début de l'exercice :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020	30 janv. 2021	1 ^{er} févr. 2020
Nombre d'actions	1 989 317	1 519 829	2 044 817	2 997 583
Prix moyen pondéré par action	35,64 \$	31,60 \$	35,69 \$	33,36 \$
Contrepartie en trésorerie versée	70,9 \$	48,0 \$	73,0 \$	100,0 \$

Au 8 mars 2021, compte tenu des rachats effectués après la clôture du trimestre, la Société avait racheté 2 777 760 actions de catégorie A (2 997 583 au 10 mars 2020) au prix moyen pondéré de 36,00 \$ (33,36 \$ au 10 mars 2020) pour une contrepartie totale de 100,0 M\$ (100,0 M\$ au 10 mars 2020).

Après la réalisation de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours, la direction a l'intention de déposer auprès de la TSX une demande de renouvellement de son offre publique de rachat dans le normal des activités, effectuer un nombre accru de rachats d'actions.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, y compris la croissance prévue des parts de marché, les économies de coûts et les marges résultant de cette stratégie et le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, l'incidence de la COVID-19, dont le changement de comportement de la clientèle;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A et de proroger son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile et ses projets d'expansion du service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui devraient avoir un effet de dilution d'environ 0,18 \$ par action sur le bénéfice par action d'Empire de l'exercice 2021, sur lesquelles la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado, pourraient avoir des répercussions;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles les marchés d'alimentation conserveront une partie du pourcentage de la consommation alimentaire qui est passé du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation, prévisions sur lesquelles les facteurs suivants pourraient avoir une incidence : la durée des interruptions causées par la COVID-19, la capacité des entreprises du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de rouvrir et de reprendre leurs activités, et la demande continue pour les services de restauration et d'hôtellerie à court terme;
- La présentation des ventes des magasins comparables de la Société pour les cinq premières semaines du quatrième trimestre de l'exercice 2021, qui ne sont pas nécessairement représentatives de la performance future;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera d'engager des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ chaque trimestre, y compris des coûts maximaux de 4 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice 2021 pour la prime de confinement temporaire pour les employés de première ligne dans les régions touchées et les dépenses additionnelles requises pour s'adapter à

la crise de la COVID-19, sur lesquels la durée de l'interruption des activités causée par la COVID-19 et la possibilité que d'autres précautions de sécurité soient nécessaires pourraient avoir des répercussions;

- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle enregistrera une augmentation des frais de vente et charges administratives au quatrième trimestre de l'exercice 2021 en raison de la rémunération à payer, de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et du calendrier des dépenses de marketing;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de ses marques maison, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation et d'investissement, ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement du deuxième centre de traitement des commandes à Montréal, et du troisième centre de traitement des commandes à Calgary, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la performance des entrepreneurs en construction;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, au titre desquelles figurent les rénovations et les nouveaux magasins, les dépenses en technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques, les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la pandémie et l'environnement économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière.

Les mesures non conformes aux PCGR sont définies par Empire comme suit :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Pour obtenir une description détaillée des mesures et des données non conformes aux PCGR utilisées par Empire, voir le rapport de gestion d'Empire pour le troisième trimestre clos le 30 janvier 2021.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le mercredi 10 mars 2021, à compter de 12 h 30 (HNE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2021. Pour participer à cette conférence, veuillez composer le 1 888 390-0546 à l'extérieur de Toronto ou le 416 764-8688 dans la région de Toronto. Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca.

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 24 mars 2021, en composant le 1 888 390-0541 et en entrant le code d'accès 731192. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

EMPIRE

La société canadienne Empire Company Limited (TSX:EMP.A) a son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Les principaux secteurs d'activité d'Empire sont la vente au détail de produits alimentaires, par l'intermédiaire de Sobeys Inc., filiale entièrement détenue, et les activités immobilières connexes. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 28,4 G\$ et qui comptent pour 15,0 G\$ d'actifs, emploient environ 127 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR, à www.sedar.com.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys Inc.
416 779-2319

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Directrice financière,
Relations avec les investisseurs
Sobeys Inc.
905 238-7124, poste 2092